

Groupe de travail 1 : Production de l'UE Project de Compte-rendu

Mardi 1 septembre 2020

9h-10h45 CET

Réunion Zoom en ligne

Mot de bienvenue du Président, Sean O'Donoghue

Adoption de l'ordre du jour et du compte-rendu de la réunion précédente (02/06/20): adoptés

EUMOFA

- **Échange de vues sur la réponse de la Commission**

Le Président rappelle que le MAC a adopté un avis adressé à la DG MARE sur les études de cas supplémentaires réalisées à l'aide d'EUMOFA. L'avis a été rédigé au début de la pandémie du Covid-19. L'avis précise que les répercussions de la pandémie n'ont pas été prises en compte. La Commission a envoyé une réponse très détaillée, qui requiert davantage d'informations sur les priorités du MAC.

- **Examen du projet d'avis afin de préciser les suggestions précédentes**

Le Groupe de travail 1 procède à l'examen, paragraphe par paragraphe, du projet d'avis, afin de parvenir à un consensus sur chaque paragraphe.

Pierre Commère (ADEPALE), concernant la référence au basculement des produits frais et réfrigérés vers les produits surgelés au chapitre 2, demande d'y ajouter une référence aux produits transformés.

Guus Pastoor (Visfederatie), concernant la zone géographique couverte par l'étude sur le hareng proposée au chapitre 4, demande que l'on y ajoute le marché allemand.

Pierre Commère (ADEPALE) estime que la référence à l'étude « Saumon fumé en France (septembre 2016) » manque de clarté.

Le Secrétaire général explique que, dans l'avis précédent, le MAC avait demandé des études générales sur la grosse truite et le maigre. Dans sa réponse, la Commission européenne explique que la grosse truite est principalement utilisée pour le fumage. Par conséquent, la Commission demandait si l'étude sur le saumon fumé était suffisante pour couvrir ce secteur. L'idée du projet



d'avis était d'expliquer que pour le MAC, l'étude sur le saumon fumé n'était pas suffisante, et que le MAC aimerait également que des études sur la grosse truite et le maigre soient réalisées. Pierre Commère (ADEPALE) propose de reformuler le paragraphe afin de préciser que l'étude sur le saumon fumé pourrait être utilisée comme format de référence pour les rapports sur la grosse truite et le maigre.

Javier Ojeda (FEAP) suggère de reformuler les phrases, étant donné que l'expression *not sufficient* (en anglais) au sujet des différentes études pourrait induire le lecteur en erreur.

Le Président souligne que, du point de vue de la langue anglaise, l'objectif de la phrase lui semblait clair. En ce qui concerne les études à réaliser en 2020, le Président se demande s'il est réaliste d'en faire la demande.

Laurène Jolly (DG MARE) explique qu'il est possible de commencer certaines des études en 2020, mais les résultats seront probablement disponibles début 2021.

Le Président propose de reformuler ainsi: « ces études doivent être réalisées en 2020, dans la mesure du possible ».

Nicolás Fernandez Muñoz (OPP72) souligne qu'il est important qu'EUMOFA tienne compte des répercussions de la pandémie du Covid-19 sur les petites pêcheries artisanales.

Le Président propose d'inclure une suggestion d'analyse des répercussions commerciales de la pandémie du Covid-19 sur les petites pêcheries.

Nicolás Fernandez Muñoz (OPP72) est d'accord.

Le Président propose de soumettre le projet d'avis au Comité exécutif via procédure écrite d'urgence, étant donné que la Commission attend la réponse du MAC.

Le Groupe de travail est d'accord pour soumettre le projet de document, en y ajoutant les amendements proposés, au Comité exécutif via procédure écrite d'urgence.

CSTEP

- **Examen du projet d'avis sur la collecte de données du CSTEP**

Le Groupe de travail 1 procède à l'examen, paragraphe par paragraphe, du projet d'avis, afin de parvenir à un consensus sur chaque paragraphe.



Le Président propose de suivre la procédure ordinaire pour l'adoption de ce projet d'avis, afin qu'il puisse être adopté lors du Comité exécutif du 23 septembre.

Gaël Laviaille (Les Pêcheurs de Bretagne), par rapport au Cadre de collecte des données et au Rapport économique annuel sur la flotte de pêche de l'Union européenne, suggère que les indicateurs socio-économiques utilisés, comme les heures de travail, soient mis à disposition.

Le Président explique que le Rapport économique annuel sur la flotte de pêche de l'Union européenne contient de nombreuses données, y compris le nombre de jours en mer, les salaires et d'autres indicateurs socio-économiques. Ces informations proviennent de données déjà soumises par les États membres. Par conséquent, il conviendrait de vérifier ce qui n'est pas encore inclus dans le rapport. En tenant compte du fait qu'en janvier 2021, le Groupe de travail 1 assistera à une autre présentation du rapport par le CSTEP, le Président suggère que les suggestions portant sur l'inclusion d'indicateurs socio-économiques soient faites à ce moment-là.

Gaël Laviaille (Les Pêcheurs de Bretagne) explique que ses commentaires étaient basés sur l'information mise à disposition en ligne par le CSTEP. Ils sont d'accord avec l'approche proposée par le Président.

Le Président, concernant la référence aux entreprises aquacoles ayant des activités de transformation, se demande si elles sont couvertes par le Rapport économique sur le secteur européen de la transformation de poisson.

Le Secrétaire général explique que, d'après ce qu'il avait compris lors des échanges précédents sur les données du CSTEP, les entreprises aquacoles ayant également un important niveau d'activités de transformation étaient couvertes par le Rapport économique sur le secteur européen de la transformation de poisson, alors que les autres étaient couvertes par le Rapport économique sur le secteur aquacole de l'Union européenne.

Pierre Commère (ADEPALE), concernant le chapitre 4, est en désaccord avec la référence qui se limite au « contexte des supermarchés » et propose de l'étendre afin de couvrir la vente au détail en général. Il faudrait, en outre, faire référence à la « structure des ventes » et pas uniquement à « l'augmentation de la part des ventes ».

Le Groupe de travail convient de soumettre le projet de texte au Comité exécutif via procédure ordinaire, après y avoir inséré les amendements proposés.



DIVERS

Aucun.



Liste des présents

Représentant	Organisation
Annelie Rosell	Swedish Pelagic Federation PO
Cristina Fernández (observatrice)	Royaume-Uni (Seafish)
Gaël Lavielle	Les Pêcheurs de Bretagne
Guillaume Carruel	AEOP
Guus Pastoor	Visfederatie
Haydeé Fernández	Conxemar
Haydeé Fernández	Les Pêcheurs de Bretagne
Jens Mathiesen	Danish Seafood Association
José Carlos Escalera	Federación de Cofradías de Pescadores de Cadiz (FECOPESCA)
José Basilio Otero Rodríguez	Federación de Cofradías de Pescadores de Cadiz (FECOPESCA)
Juan Elices (observateur)	Espagne
Katarina Sipic	AIPCE-CEP
Katrin Poulsen	WWF
Laurène Jolly	Commission européenne
Linnea Engström	MSC
María Luisa Álvarez Blanco	FEDEPESCA
Mike Turenhout	Visfederatie
Mirta Novak (observatrice)	Croatie
Nicolás Fernandez Muñoz	OPP72
Patrick Murphy	IS&WFPO
Pedro Reis Santos	Conseil consultatif pour les marchés (MAC)
Pierre Commère	ADEPALE
Pim Visser	VisNed
Purificación del C. Fernández Alvarez	OPPC-3
Rosalie Tukker	Europêche



Représentant	Organisation
Santiago Folgar Gutiérrez	AVOCANO
Sean O'Donoghue (Président)	Killybegs Fishermen's Organisation Ltd
Sergio López Garcia	OPP LUGO
Stavroula Kremmydiotou	Conseil consultatif pour les marchés (MAC)
Thomas Kruse	Danish Fishermen PO

